

Le pâturage intensif, j'y crois, j'y vois!

Jean-Louis Vignola, technicien agricole

MAPAQ - Centre de services agricoles de Victoriaville

Avec la collaboration de

Alain Fournier, agronome

MAPAQ - Direction régionale du Centre-du-Québec, Nicolet

La robotisation de l'alimentation et de la traite à la ferme nous donne parfois l'impression que l'utilisation du pâturage pour l'alimentation des vaches laitières devrait être reléguée aux oubliettes. Pourtant, le pâturage continue de faire couler beaucoup d'encre. En effet, des études techniques, économiques et sur la qualité du lait qui y est produit continuent d'affluer. Elles permettent de mieux comprendre pourquoi certains éleveurs persévèrent à utiliser le pâturage.

Pourquoi cet intérêt persistant de nombreux chercheurs, économistes et producteurs de par le monde, pour ce mode d'alimentation plusieurs fois millénaire? La principale raison est liée à l'économie que peuvent réaliser les adhérents à cette pratique. L'utilisation du pâturage gérée de manière intensive, permet de dégager un profit plus élevé par vache, que l'utilisation d'une alimentation confinée à l'intérieur de l'étable à l'année. De plus, on attribue les qualités suivantes au pâturage :

- une réduction des coûts d'alimentation durant la période de paissance;
- une réduction de la grosseur des entrepôts à fourrages et à fumier;
- une réduction de l'utilisation des machineries et équipements liés à la fenaison, aux cultures, à la manipulation et à l'épandage des fumiers, et en plus à ceux utilisés pour l'entreposage, la récupération et la distribution des aliments;
- une diminution des besoins de main-d'œuvre;
- une amélioration de la santé générale du troupeau (locomotion, taille des onglons, reproduction, résistance aux maladies);
- et finalement la production d'un lait enrichi en acides gras polyinsaturés (ex. : oméga-3, acides linoléiques conjugués, etc.) et en oxydants (ex. : vitamine E, bêta-carotène, etc.) qui auraient des vertus recherchées par les consommateurs.

Gestion du pâturage

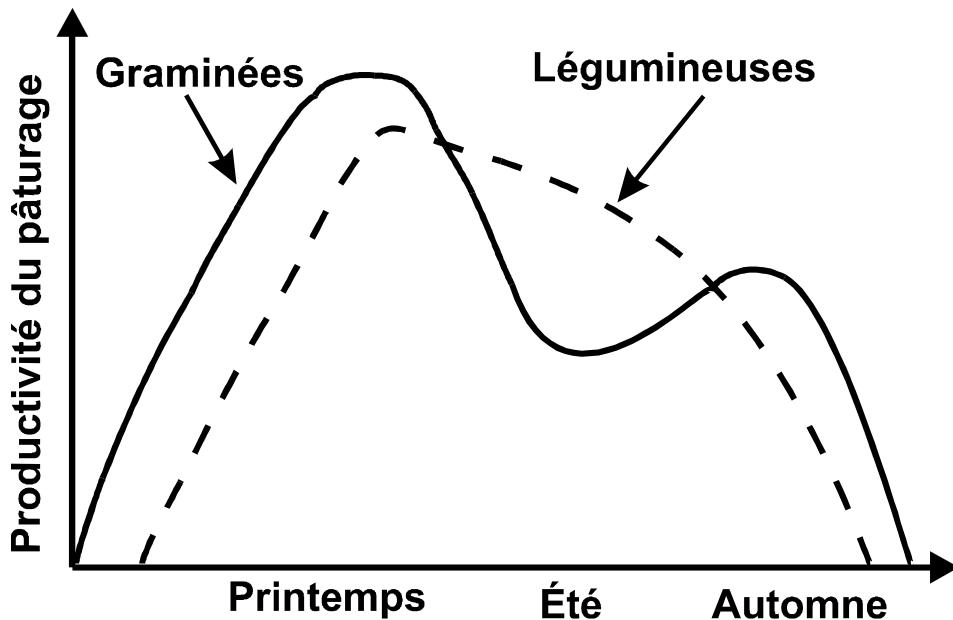
Pour bien réussir la gestion de son pâturage, le besoin de surface moyenne retenue est établie à 0,4 ha (1 acre) par vache laitière. La surface totale du pâturage pour le troupeau doit être divisée en 6 ou 7 parcelles pour que les vaches n'y séjournent pas plus de cinq jours consécutifs. L'herbe ne devrait pas être pâturée à une hauteur inférieure de 8 à 10 cm. (3 à 4 pouces), afin de laisser suffisamment de feuillage pour la repousse. Sur chacune des parcelles, la gestion du pâturage en bandes, technique plus précise, peut être appliquée afin d'éviter le piétinement de tout le champ. Un fil électrifié est avancé chaque jour

ou à chaque traite pour fournir une nouvelle bande d'herbe aux animaux. Une durée de paissance plus longue que 5 jours dans un même enclos, entraîne le broutage des jeunes plantules qui sont à redémarrer leur croissance pour la prochaine tournée. L'épuisement répétitif des réserves de ces plantes causera à la longue leur disparition. Donc, si la superficie de la parcelle occasionne une durée de paissance de plus de 5 jours, prévoir un fil électrifié à l'arrière des animaux.

Une durée moyenne de rotation de 28 jours pour l'ensemble des parcelles est visée. C'est la durée moyenne de repos de la plante. Il ne reste plus qu'à diviser la surface requise pour le troupeau par 28 jours et nous obtenons la vitesse d'avancement moyenne dans les parcelles en hectares/jour.

Il faut cependant comprendre que la période de repos de 28 jours est une durée moyenne. Ainsi, la vitesse de rotation sera plus courte au printemps, en raison de la pousse vigoureuse de l'herbe et devrait être plus longue en été et en automne. Elle variera aussi selon la flore, les conditions climatiques et la fertilité du champ présente dans la parcelle. Ce phénomène sera amplifié dans le cas de pâturage plus vieux et moins productif (voir figure 1).

Figure 1 Variation de la croissance végétative de graminées ou légumineuses durant la saison de végétation



Exemple de calcul des superficies pour un troupeau de 50 vaches laitières

1. $50 \text{ vaches} \times 0,4 \text{ ha/vache-veau} = 20 \text{ ha}$ (superficie totale requise)
2. $20 \text{ ha} \div 28 \text{ jours} = 0,7 \text{ ha/j}$ ou $1,75 \text{ acre/j}$ (vitesse d'avancement moyenne/jour)

3. $0,7 \text{ ha/j} \times 5 \text{ jours} = 3,5 \text{ ha ou } 8,6 \text{ acres}$ (surface maximum d'une parcelle)
4. Surface de chacune des parcelles $\div 0,7 \text{ ha/j} =$ durée moyenne de séjour dans chacune des parcelles.
5. Cette durée de séjour peut être inscrite sur le plan de ferme de l'agriculteur. Un outil de régie facile à suivre est alors obtenu.

Régie appliquée

Le jugement de l'agriculteur est très important. Si celui-ci estime qu'à l'entrée d'une parcelle, la quantité d'herbe sera insuffisante pour la durée de paissance prévue, du fourrage en balles rondes ou carrées est apporté dès la première journée. Ainsi, le nombre de jours prévus dans cette parcelle et la période de repos de l'ensemble des parcelles sont respectés. Ceci permet de maintenir une très bonne qualité d'alimentation, d'éviter l'épuisement de l'herbe et de ce fait de réduire la durée de saison de pâture qui ne pourra alors se continuer jusqu'à la mi-octobre. L'autre solution possible, si l'agriculteur dispose de surface suffisante en fourrage, serait de donner un vieux champ de foin en pâturage à ce moment, afin de donner un repos plus long aux parcelles en pâturage intensif.

La sortie des animaux au printemps doit se faire avant que l'herbe n'atteigne 20 cm (8 pouces) en raison de la vitesse de croissance rapide des plantes. Il est toujours préférable de laisser une certaine période d'adaptation aux vaches durant la première semaine de paissance (ex. : $\frac{1}{2}$ journée de paissance) pour laisser le temps au rumen de s'adapter à ce mode d'alimentation. Généralement, à la mise à l'herbe au printemps, au 1^{er} tour de paissance, on vise à faire pâturer 75 % de la superficie requise en raison de la pousse dense et rapide de l'herbe. Ne jamais faucher plus de 25 % des besoins en superficie de pâturage calculés pour le troupeau, car le risque de manquer d'herbe est alors élevé. Sur ce 25 %, l'herbe sera fauchée tôt et récoltée en fourrage. Ceci permettra de faire un deuxième tour de paissance de 20 à 28 jours après cette fauche.

Généralement, lorsque les animaux entrent dans une parcelle, l'herbe doit être à une hauteur se situant entre 20 et 25 cm (8 à 10 pouces). C'est ainsi que l'on obtient le meilleur rapport qualité et quantité. À ce stade, l'herbe d'un pâturage de graminées contient environ 20 % de protéines et 1,50 Mcal/kg d'énergie nette de lactation (100 % MS)¹, ce qui est presque équivalent à l'énergie de l'ensilage de maïs. La valeur monétaire, déterminée à partir des prix du tourteau de soya et du maïs, est de 192 \$/t.² L'herbe représente donc un aliment d'une qualité exceptionnelle pour la production laitière.

¹ Référence Alain Fournier, agronome, MAPAQ - Direction régionale du Centre-du-Québec à Nicolet

² Référence : Guy Beauregard, agronome, MAPAQ - Direction régionale du Centre-du-Québec à Nicolet

Résultat recherché

Le résultat recherché avec la paissance gérée de manière intensive est de maintenir une stabilité de production de lait et viser obtenir un haut niveau de lait fourrager.

D'ailleurs certains troupeaux laitiers biologiques pratiquant la gestion intensive de leur pâturage comme Ferme Fleuralic, propriété de Louis Fleurent ont une performance enviable au contrôle laitier Valacta pour le lait fourrager.

Gestion des mauvaises herbes

Pour les refus et les mauvaises herbes, généralement une seule fauche effectuée au besoin, autour du 20 juin est suffisante. Ceci permet de ramener l'herbe à une hauteur de 8 à 10 cm (3 à 4 pouces). La repousse est par la suite plus uniforme et 28 jours plus tard, les plantes pourront être à nouveau broutées. De plus, les refus seront quasiment nuls à la prochaine paissance. En juin, les mauvaises herbes, qui n'ont pas été broutées, produisent leurs graines. Ces plantes coupées à ce stade n'auront pas le temps de former d'autres graines viables de juin à octobre. Comme les bonnes plantes du pâturage ne seront pas affectées par cette coupe, elles auront plus de nourriture, d'eau et de lumière à leur disposition et seront plus compétitives face aux mauvaises herbes qui ne pourront plus se reproduire. Dans le même ordre d'idée, à la sortie d'une parcelle, s'il reste beaucoup de refus, LE PÂTURAGE DOIT ÊTRE FAUCHÉ IMMÉDIATEMENT. Une telle gestion permet de maintenir des pâtures quasi exempts de mauvaises herbes et la fauche des refus ne se fait qu'occasionnellement au besoin.

En conclusion, pour obtenir le plein potentiel de ses pâturages, l'observation et le bon jugement de l'éleveur sont essentiels.

L'adoption du pâturage gérée de manière intensive permet de respecter les besoins de l'herbe et fournit un aliment de haute qualité aux vaches. L'utilisation d'une période de repos suffisamment longue favorise l'établissement d'un système racinaire profond et assure une longue saison de pâturage jusqu'au 15 octobre. Les périodes de sécheresse de courte durée ont peu d'influence sur la croissance de l'herbe qui a suffisamment de feuillage pour bien croître. Avec la hausse du prix du carburant, des machineries et équipements, et l'intérêt croissant pour l'agriculture biologique, cette pratique fera sûrement plus d'adeptes dans les prochaines années en raison de ses nombreux avantages économiques.